

# VIH et amélioration des moyens de subsistance en Afrique

## Que peuvent faire les Sociétés nationales ?

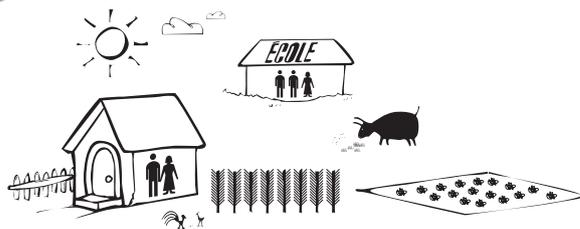
**S**elon un rapport publié en 2004 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 7 millions de travailleurs agricoles sont morts du sida depuis 1985 dans les 25 pays africains les plus touchés par la maladie<sup>1</sup>. La FAO estime aujourd'hui que 16 millions de travailleurs agricoles pourraient succomber à la maladie d'ici 2020, ce qui aura pour conséquence de restreindre considérablement l'accès à la nourriture pour des millions de familles.

De nombreux experts estiment que **le sida ne pose pas seulement un problème sanitaire, politique et/ou de sécurité. Il favorise aussi des conditions de vie de plus en plus précaires**<sup>2</sup>. C'est pourquoi il est urgent de soutenir les activités créatrices de revenus conduites par les ménages et les communautés.

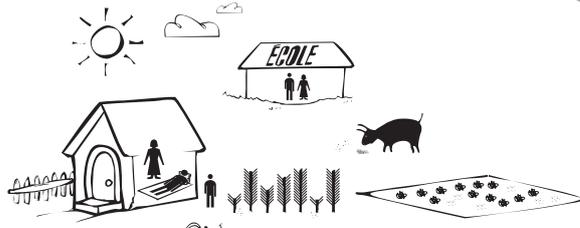
*L'amélioration des moyens de subsistance est une composante clé des programmes de lutte contre le VIH.*



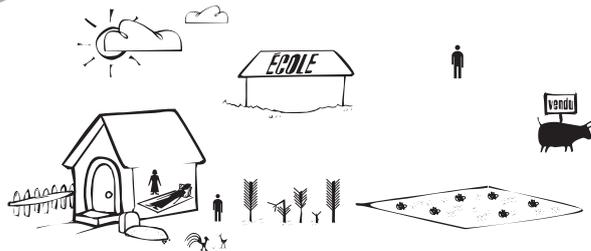
Yoshi Shimizu/Fédération internationale



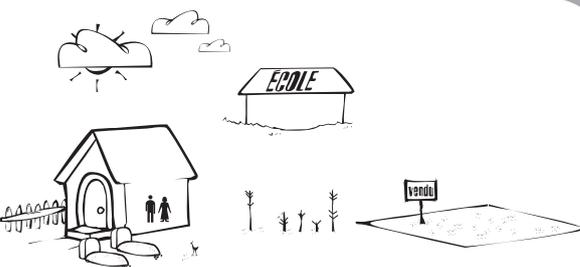
Les deux parents pratiquent l'agriculture de subsistance et leurs trois enfants sont scolarisés.



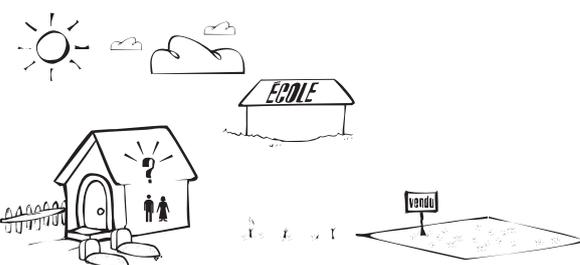
Un parent tombe malade. L'un des enfants est retiré de l'école pour aider à la maison.



Le parent malade meurt. L'autre tombe malade. Un enfant est confié à la famille élargie, tandis que les deux autres soignent le parent malade, travaillent la terre et s'occupent des animaux. L'état de la terre se détériorant, il faut vendre quelques biens.



Le second parent meurt. Les deux enfants essaient de s'en sortir. Compte tenu des circonstances, ils vendent la terre.



Les conditions de vie des enfants sont gravement compromises.

Le sida peut avoir un impact dévastateur sur les conditions d'existence d'une famille de fermiers, comme le montrent les dessins ci-contre.

L'agriculture, qui est le principal moyen de subsistance<sup>3</sup> de la plupart des personnes touchées par le VIH en Afrique, constitue le thème principal de ce guide de bonnes pratiques. Il est toutefois préférable d'envisager la question dans son ensemble.

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont connus pour leur capacité d'alléger les souffrances dans les situations d'urgence, et d'atténuer les effets des catastrophes. Durant la Conférence panafricaine de 2004, toutes les Sociétés nationales d'Afrique se sont engagées à contribuer à réduire sensiblement l'insécurité alimentaire (liée à la détérioration des moyens de subsistance) des populations rendues vulnérables par le VIH.

*L'infection au VIH influe sur les moyens de subsistance qui, lorsqu'ils sont précaires, augmentent les risques d'infection par le VIH.*

Pour y parvenir, les programmes Croix-Rouge et Croissant-Rouge doivent **reposer** sur trois composantes essentielles :

- la *prévention*, en tant que moyen de réduire les taux d'infection par le VIH ;
- l'*assistance* aux personnes infectées par le VIH ; et
- l'*atténuation* des risques permettant, grâce à un meilleur accès à des aliments nutritifs et à des sources de revenus fiables, de renforcer la résilience<sup>4</sup> des communautés face aux conséquences sociales et économiques du sida.

1. [http://www.sahims.net/doclibrary/2004/09\\_september/08/Abstract/HIVAIDS%20food%20security%20and%20rural%20livelihood.s.pdf](http://www.sahims.net/doclibrary/2004/09_september/08/Abstract/HIVAIDS%20food%20security%20and%20rural%20livelihood.s.pdf)

2. [http://www.eldis.org/hivaids/vulnerability/pdfs/Socialprotection\\_devereux\\_sabates.pdf](http://www.eldis.org/hivaids/vulnerability/pdfs/Socialprotection_devereux_sabates.pdf)

3. Pour résumer, les « moyens de subsistance » s'entendent des divers moyens utilisés par une personne pour subvenir à ses besoins. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'expression s'entend des capacités, biens et activités nécessaires pour garantir des moyens d'existence.

4. Dans ce contexte, la résilience s'entend de la capacité des familles touchées par le sida à faire face et à se relever de la maladie/du décès d'un proche.

## Prévention

*En menant des activités de sensibilisation au VIH et soutenant les moyens de subsistance des familles vulnérables, les Sociétés nationales peuvent contribuer à renforcer la capacité des personnes à se protéger contre l'infection au VIH et à réduire l'incidence du virus.*

De fait, lorsque les membres d'une famille ne disposent plus de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins, ils peuvent être contraints d'opter pour des activités à haut risque qui les exposent au VIH (par exemple, les femmes et les fillettes vendent leur corps contre de l'argent, de la nourriture ou une protection pour elles-mêmes et/ou leur famille). La perte de biens peut aussi entraîner une migration temporaire ou permanente de la main d'œuvre rurale. Les familles migrantes (y compris les enfants) et ceux qui restent sans protection au foyer courent un risque accru d'infection par le VIH<sup>5</sup>.

## Assistance

*En fournissant une aide nutritionnelle et en mettant l'accent sur les besoins nutritionnels des personnes vivant avec le VIH et le sida, les Sociétés nationales améliorent leur qualité de vie et leur quotidien. La consommation d'aliments nutritifs permet de renforcer le système immunitaire et de ralentir l'évolution du VIH en sida.*

Une alimentation adéquate permet également de renforcer la capacité des autres membres de la famille à faire face à la situation, ce qui atténuera les souffrances.

Un état nutritionnel déficient limite la capacité d'une personne à participer aux activités économiques de la famille ou aux tâches ménagères. Dans le cas des personnes vivant avec le VIH, une alimentation insuffisante rend les traitements antirétroviraux moins efficaces. Sans un accès régulier à des aliments nutritifs, il est à craindre que les personnes vivant avec le VIH ne mettent un terme à leur traitement en raison de l'inconfort qu'il peut y avoir à ingérer des médicaments l'estomac vide.

## Atténuation

*En fournissant des moyens de subsistance, les Sociétés nationales contribueront à réduire la vulnérabilité des personnes*

*« Le sida ne pose pas seulement un problème sanitaire, politique et/ou de sécurité. Il favorise aussi des conditions de vie de plus en plus précaires. »*

*vivant avec le VIH et de leurs familles et d'accroître leur résilience aux conséquences sociales et économiques du sida.*

Pour diverses raisons, des familles touchées par le sida peuvent ne pas être en mesure de produire des récoltes ou de continuer à faire de l'élevage. Il se peut qu'elles n'aient

pas d'autres moyens viables de générer des revenus ou des ressources et que leurs enfants ne puissent pas aller à l'école. Ces familles ont peu de chance, sinon aucune, de vivre dignement et moins encore de développer tout leur potentiel. Faute de pouvoir subvenir à leurs propres besoins, elles ne peuvent prétendre qu'à des conditions de vie minimales, ce qui compromet gravement leur bien-être et celui des générations futures.

## Quelles actions concrètes peuvent être menées par les Sociétés nationales ?

Un certain nombre d'initiatives peuvent être entreprises par les Sociétés nationales pour lutter contre le VIH afin d'en réduire l'impact sur les familles et les communautés.

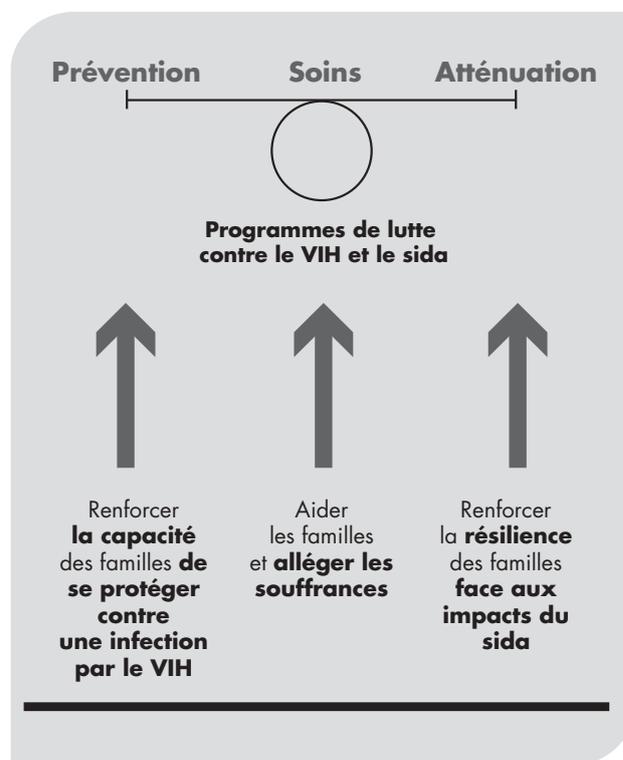


Figure 1 : La démarche sur trois axes que doivent comprendre tous les programmes des Sociétés nationales.

Idéalement, les programmes devraient porter sur les trois composantes de la lutte contre la maladie que sont la prévention, les soins et l'atténuation des risques et non pas seulement sur l'une d'entre elles.

Le tableau 1 (voir page 4) montre comment les activités visant à améliorer les moyens de subsistance peuvent être intégrées dans une approche plus globale.

5. Il faut noter que les familles choisissant de migrer ne sont pas toutes exposées au risque de contracter/transmettre le VIH. Toutefois, les circonstances entourant la migration, notamment la pauvreté, l'exploitation et la séparation de la famille et des partenaires, constituent un facteur de risque supplémentaire

## Tableau 1 Initiatives relatives aux moyens de subsistance

Prévention	Assistance	Atténuation
<p><b>Mener des activités de sensibilisation, renforcer la capacité des personnes vulnérables à se protéger contre l'infection par le VIH et réduire l'incidence du VIH.</b></p> <p>En offrant aux personnes vivant avec le VIH des possibilités de création de recettes, idéalement à proximité de l'endroit où elles habitent, les Sociétés nationales leur permettront de subvenir à leurs besoins. Les Sociétés nationales peuvent également mettre sur pied des <b>programmes de formation et d'éducation</b>.</p> <p><i>Exemples : réparation de bicyclettes, fabrication de savon, fabrication du pain, menuiserie, production d'œufs, services vétérinaires, etc.</i></p>	<p><b>Alléger les souffrances humaines, fournir un soutien aux personnes vivant avec le VIH et à leur famille, les associer pleinement aux activités.</b></p> <p>Si les personnes vivant avec le VIH ont <b>accès à des aliments nutritifs</b>, les traitements antirétroviraux seront plus efficaces. Des vivres doivent être distribués aux personnes vivant avec le VIH et aux membres de leur famille pour éviter les « partages » (souvent inévitables), qui réduiront la consommation de nourriture de la personne séropositive.</p> <p><i>Exemple : distribution de rations alimentaires aux personnes vivant avec le VIH et aux membres de leurs familles dans le cadre de programmes de soins à domicile<sup>6</sup>.</i></p>	<p><b>Accroître la résilience aux conséquences du VIH au sein de la famille et de la communauté.</b></p> <p>En apportant <b>un soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables</b>, en leur donnant la possibilité de gagner leur vie dans le court et/ou le long terme, les Sociétés nationales peuvent aider les enfants à achever leur scolarité et à acquérir les compétences nécessaires. Elles peuvent aussi mener des activités de sensibilisation à la nécessité de protéger les enfants contre les abus et la « saisie » de leurs ressources par des proches.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Distribution d'uniformes et de matériel scolaires, transport à l'école, prise en charge des frais de scolarité pour que les enfants acquièrent une éducation et/ou des compétences ou poursuivent leur scolarité.</li> <li>■ Soutien à la culture de jardins scolaires et de jardins potagers.</li> <li>■ Le cas échéant, les Sociétés nationales pourraient assurer un soutien juridique aux familles touchées par le sida (rédaction de testaments, informations sur les droits de propriété, etc.).</li> </ul>
<p>En établissant des <b>programmes de création de recettes</b> et en fournissant la formation nécessaire, les Sociétés nationales peuvent favoriser le développement de petites entreprises indépendantes.</p> <p><i>Exemples : vente de thé, production de charbon, pêche (bateaux, filets), production de semences, production de fourrage, élevage de volailles ou de petits troupeaux, etc.</i></p>	<p>Donner <b>de la nourriture ou de l'argent</b> aux familles permet d'éviter qu'elles ne vendent des biens de production pour acheter de la nourriture ou couvrir leurs frais médicaux ou de transport. On évite ainsi une « érosion des ressources » et fait en sorte que les enfants poursuivent leur scolarité.</p> <p><i>Exemples : distribution de rations alimentaires ou de petites sommes d'argent aux personnes vivant avec le VIH ou remise de nourriture/d'argent contre un petit travail ou une formation.</i></p>	<p>Fournir de la <b>nourriture</b> ou de <b>l'argent liquide</b> aux familles évitera une nouvelle « érosion des ressources » liée au coût des soins médicaux et/ou des obsèques.</p>
<p>Les Sociétés nationales offrent aux familles <b>des moyens divers</b> d'avoir accès à des sources de revenus durables et viables et à de la nourriture.</p> <p><i>Exemples : semences, outils, filets de pêche, matériel pour l'irrigation à petite échelle, engrais, volailles, bétail, ressources pour les cultures potagères, etc.</i></p>	<p>Fournir une <b>éducation nutritionnelle</b> aux personnes vivant avec le VIH et à leur famille peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ favoriser la consommation d'aliments nutritifs permettant de ralentir l'évolution du VIH en sida ;</li> <li>■ favoriser une meilleure alimentation ;</li> <li>■ réduire les pertes d'éléments nutritifs au travers de meilleurs pratiques de cuisson.</li> </ul> <p>En outre, des conseils de prévention sur la transmission du virus de la mère à l'enfant (par le biais de l'allaitement) permettront également aux familles de faire de meilleurs choix nutritionnels.</p>	<p>Toutes les initiatives mentionnées dans le domaine de la <b>prévention</b> pourront également être utilisées pour atténuer l'impact de la maladie, notamment le <b>développement de compétences</b>, la fourniture de ressources permettant de préserver des sources de revenus fiables, ainsi que les <b>programmes de distribution de nourriture et de création de recettes</b>.</p>
	<p>En aidant les familles à économiser l'eau et le combustible, les Sociétés nationales leur permettent d'économiser le temps et l'argent nécessaires pour veiller sur la personne séropositive et payer les frais médicaux.</p> <p><i>Exemple : distribution de réchauds à haut rendement énergétique ou de matériel permettant d'améliorer la collecte des eaux de pluie.</i></p> <p>Une aide peut être apportée aux familles pour leur permettre de cultiver un jardin potager et de produire en suffisance des aliments de bonne qualité. Des revenus pourront être générés par la vente des surplus. De même, les adolescents pourront renforcer leurs compétences dans le domaine agricole.</p>	

6. Les programmes de soins à domicile revêtent différentes formes : dans le cadre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les soins et l'assistance sont fournis par des volontaires, eux-mêmes parfois VIH positifs. Les volontaires apportent une assistance et un soutien aux familles, en fournissant une formation à l'hygiène, des soins infirmiers de base et des rations alimentaires. Ils sont également chargés de diffuser des messages en matière de santé et de nutrition et de lutter contre la stigmatisation liée au VIH. La fourniture de moyens de subsistance devrait être intégrée aux programmes d'assistance.



Ces programmes fonctionnent mieux lorsqu'ils sont combinés et soigneusement intégrés aux programmes de santé et de lutte contre le VIH. Aussi faut-il éviter les programmes autonomes.

### **Comment intégrer les activités visant à améliorer les moyens de subsistance aux programmes de santé et de lutte contre le VIH et vice versa ?**

La mise en place de *stratégies intégrées* a pour objectif de prendre en compte la question des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire dans les programmes de santé et de lutte contre le VIH et vice versa. Elle vise à optimiser l'impact de tous les programmes en intégrant l'idée que le VIH n'est pas seulement une crise sanitaire. C'est une crise qui touche biens des domaines.

De nombreux moyens existent de garantir l'intégration. Le tableau 2 (voir page 6) donne des exemples concrets de ce que peuvent faire les Sociétés nationales pour favoriser l'adoption d'une approche intégrée.

Chaque fois que cela est possible, les programmes devront être « généralisés », autrement dit, intégrés aux activités existantes et/ou aux programmes des organisations menant déjà une action dans ce domaine.

Il est important que les Sociétés nationales travaillent en étroite collaboration avec les communautés touchées afin de déterminer au mieux quelles sont les activités qui seront les plus appropriées et les plus utiles pour répondre aux besoins.

*« Les programmes qui intègrent les questions de santé, de lutte contre le VIH et l'amélioration des moyens de subsistance ont un meilleur impact. »*

Figure 2 :

## Exemples de programmes intégrant la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la santé et la lutte contre le VIH

Des Sociétés nationales soutenant les initiatives gouvernementales dans le cadre de programmes de soins antirétroviraux mènent diverses activités permettant de garantir une meilleure sécurité alimentaire, par exemple, la culture de jardins potagers pour les personnes vivant avec le VIH (fourniture de semences, de matériaux pour clôture, de collecteurs d'eau et d'une aide pour défricher le sol). Un jardin potager est aménagé là où les médicaments anti-rétroviraux sont distribués; il sert de modèle et de lieu de rencontre où on peut discuter des effets de la maladie et de culture de légumes.

Les Sociétés nationales menant des activités de prévention du VIH développent des projets de création de recettes pour les ménages vulnérables, afin de favoriser la sécurité alimentaire.

Les familles de personnes vivant avec le VIH et d'orphelins et autres enfants vulnérables concernées par les programmes de soins à domicile bénéficient de projets « vivres contre petit travail » ou « petit travail contre rémunération ».

Les Sociétés nationales menant des activités de prévention du VIH dispensent des conseils en matière de nutrition aux femmes enceintes et allaitantes.

Les Sociétés nationales travaillant avec des personnes vivant avec le VIH soutiennent des projets de jardins scolaires offrant des opportunités de formation (et de la nourriture) aux orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH.

**Incorporation des programmes de sécurité alimentaire et de développement des moyens de subsistance dans les programmes de santé et de lutte contre le VIH**

Les Sociétés nationales menant des programmes de soins à domicile renforcent les moyens de subsistance, engagent des activités d'élevage animal, de culture de jardins potagers ou de création de recette pour les personnes vivant avec le VIH et les membres de leur famille.

Les programmes de soins à domicile mis sur pied par les Sociétés nationales incluent des conseils sur la nutrition aux personnes vivant avec le VIH, l'accent étant mis sur le rôle d'une alimentation adéquate dans l'observance des traitements antirétroviraux.

Les Sociétés nationales menant des programmes de sensibilisation au VIH dans les localités réalisent des projets de culture de jardins potagers.

Les Sociétés nationales menant des programmes de santé en faveur des personnes vivant avec le VIH associent les dispensateurs de soins et les orphelins et autres enfants vulnérables aux activités visant à garantir la sécurité alimentaire des familles par le biais de petits projets tels que la culture de vergers, le commerce de poissons, la vente de thé, la fabrication du miel, de programmes de subventions ou d'équipements agricoles, etc.

Les Sociétés nationales menant des projets de jardins communautaires, d'élevage de volailles, ou de pisciculture utilisent une partie des revenus (financiers ou en nature) pour former des dispensateurs de soins et des facilitateurs de soins à domicile.

Les Sociétés nationales apportant un soutien aux programmes de traitements antirétroviraux mis sur pied par les gouvernements mènent des activités de promotion de la nutrition et d'éducation nutritionnelle, auxquelles peut s'ajouter la distribution à petite échelle de semences de légumes.



Les Sociétés nationales aidant les familles de personnes vivant avec le VIH à cultiver des jardins potagers incluent des activités d'éducation alimentaire et de sensibilisation à la prévention du VIH.

Les Sociétés nationales menant des programmes de distribution de vivres entreprennent, dans des contextes spécifiques, de distribuer des préservatifs dans le cadre de campagnes de sensibilisation au VIH.

Les Sociétés nationales menant des programmes de distribution de vivres conduisent auprès des femmes enceintes des activités d'éducation sur le conseil et le dépistage volontaires afin de prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Les Sociétés nationales menant des programmes de sécurité alimentaire ou d'amélioration des moyens de subsistance (jardins communautaires, banques de semences, production de semis, activités génératrices de revenus) incluent des activités de sensibilisation au VIH.

Dans le cadre des projets agricoles ou d'amélioration des moyens de subsistance en faveur de groupes spécifiques (coopératives d'agriculteurs, syndicats, bergers, etc.), les Sociétés nationales mènent des actions de sensibilisation au VIH.

Les Sociétés nationales menant des projets agricoles ou de création de recettes dans une communauté consacrent une partie des revenus financiers à l'assistance médicale aux enfants vivant avec le VIH.

Les Sociétés nationales menant des programmes de distribution de semences, d'outils et d'engrais développent les activités de sensibilisation aux traitements antirétroviraux, des stratégies de prévention et de lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

Les Sociétés nationales travaillant avec les communautés dans le domaine de l'élevage ou de la production de fruits mènent des programmes de sensibilisation aux traitements antirétroviraux ou des programmes de soins à domicile.

Les Sociétés nationales travaillant avec les communautés dans le domaine de l'élevage ou de la production de fruits mènent des programmes de sensibilisation aux traitements antirétroviraux ou des programmes de soins à domicile.

**Incorporation dans les programmes axés sur la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance d'activités liées à la santé et à la lutte contre le VIH**





Jeffrey Weiss / Croix-Rouge américaine

## Pour obtenir de plus amples informations, prendre contact avec :

**Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

*Département politique et préparation en cas de catastrophes*

Case postale 372

CH-1211 Genève 19 — Suisse

Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)

Site Internet : [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)